

Antenne de GUCE Kinshasa/Gombe

Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM)



Extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier

au 06/11/2018

IDENTIFICATION

Raison sociale : IRON MOUNTAIN ENTREPRISES
RCCM : CD/KIN/RCCM/14-B-04268
Date immatriculation RCCM : 12/09/2014

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE

Forme juridique : Société à responsabilité limitée pluripersonnelle (SARL)
Capital social : 3750000 CDF
Adresse du siège social : 1 ER ETAGE, C/Gombe, V/Kinshasa, P/Kinshasa
Secteur d'activité principal : Services
Activité principale : Services personnels N.C.A.
Durée : 99
Origine : harmonisation
Date début exploitation : 18/08/2014
Constitution - dépôts de l'acte constitutif : GUCE Kinshasa/Gombe

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DIRIGEANTS

- DEBOUTTE ALBERT MAURICE, né(e) le 1966-06-11 à ROESELARE (BE)

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ASSOCIÉS

- DEBOUTTE ALBERT MAURICE, né(e) le 1966-06-11 à ROESELARE (BE)

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX INSCRIPTIONS COMPLEMENTAIRES ET AUX MODIFICATIONS

- Modification de l'objet social
- Changement d'adresse du siège social
- Cession des parts ou des actions

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MODIFICATIONS EFFECTUEES

	Ancienne valeur	Nouvelle valeur
Document déposé		
Adresse du siège social	158 boulevard 30 JUIN, C/Gombe, V /Kinshasa, P/Kinshasa	1 ER ETAGE, C/Gombe, V/Kinshasa, P /Kinshasa
Complément d'adresse		DE L IMMEUBLE BATETELA SIS AU NUMERO 158 DU BOULEVARD DU 30 JUIN
Associés	DEBOUTTE ALBERT MAURICE, né(e) le 1966-06-11 à ROESELARE (BE)	DEBOUTTE ALBERT MAURICE, né(e) le 1966-06-11 à ROESELARE (BE)
Adresse email		ironmountainenterprises@gmail.com
Téléphone		(+243) 970 185 777
Declaration souscription et versement		Nouveau document

OBJET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Le procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/11/2018 Notarie le 02/11/2018 de la société IRON MOUNTAIN ENTERPRISES ayant à l'ordre du jour les Résolutions ci - près: ORDRE DU JOUR Le Président rappelle les points ci dessous inscrits à l'ordre de la session: 1. Modification de l'objet social 2. Changement du siège social 3 Cession des parts sociales 4. Adoption des statuts coordonnés 5. pouvoirs pour formalités les points inscrits à l'ordre du jour sont adoptés par l'Associé unique. RESOLUTIONS dans le souci de se conformer à l'article 23 de la loi n 007 2002 du 11 juillet 2002 portant code minier telle que modifiée et complétée par la loi 18 001 du 09 mars 2018, l'Associé unique décide de modifier l'article 3 relatif à l'objet social de la société le siège social est établi à Kinshasa au 1 er étage de l'immeuble batetela sis au numéro 158 du boulevard du 30 juin commune de la Gombe, il pourra être

transféré sur décision de l'Associé unique en tout autre endroit de la République Démocratique du Congo
L'Associé unique décide de céder la totalité de ses parts sociales, dans les termes et modalités convenus
dans l'acte de cession, à la société GEMINI, société par actions simplifiée, de droit Congolais,
Immatriculée au Registre de commerce et de crédit Mobilier sous le numéro CD KNG RCCM 18 B 01223
et a l'identification nationale sous le numéro 0i 83 N36156E ayant son siège social au numéro 110 du
boulevard du 30 juin dans la commune de la Gombe a Kinshasa, en République Démocratique du Congo.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX SURETES

NEANT (Non déclaré sur le système informatique RCCM au 06/11/2018)

Fin de l'extrait

Toute modification ou falsification du présent extrait expose à des poursuites pénales, toutes reproduction du présent extrait, même certifié conforme est sans valeur légale.

Onésime KAMBIA MBDA
Greffier Titulaire du Carreau Unique

Fait à Kinshasa, le 06/11/2018

